

Interprofession du Vignoble et des Vins de Genève

Secrétariat : p/o AgriGenève, 15 rue des Sablières – CH-1242 Satigny
Tél. : 022 / 939 03 10 – Fax.: 022 / 939 03 01



Fonds viticole 2016

L'assemblée générale de l'IVVG a décidé, le 13 avril 2016, des montants suivants pour le fonds viticole 2016 :

Taxe au volume : 2.25 / hectolitre

Taxe à la surface : 235.- / hectare

Ces montants comprennent une part de la contribution genevoise à la campagne nationale de promotion en faveur des vins suisses. Le solde est pris en charge par l'OPAGE.

FE 13 avril 2016